

SOUS EMBARGO JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE 2006

À l'attention des rédacteurs et réviseurs de nouvelles sur la santé

Tous les jours, cinq canadiens sont décédés en milieu de travail entre 1993 et 2005

OTTAWA, le 12 décembre – De plus en plus de travailleurs canadiens décèdent à la suite d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle. Le nombre de décès en milieu de travail a atteint un sommet inégalé en 2005, soit 1 097, une hausse de 18 % par rapport aux 928 décès survenus en 2004. C'est donc dire qu'en moyenne, chaque jour ouvré de 2005, environ cinq Canadiens sont décédés des suites d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle.

Un nouveau rapport du **Centre d'étude des niveaux de vie** d'Ottawa, *Five Deaths a Day: Workplace Fatalities in Canada, 1993-2005*, basé sur des données statistiques compilées par l'Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) entre 1993 et 2005, examine la question des décès en milieu de travail.

Selon Andrew Sharpe, directeur exécutif du Centre, le Canada peut améliorer le sort de ses travailleurs. « Il y a lieu de s'inquiéter du nombre de décès et du taux de mortalité en milieu de travail, a-t-il déclaré. D'autres pays accomplissent des progrès dans ce domaine alors que nous n'en faisons aucun. »

Points saillants du rapport :

► **Les travailleurs de certaines industries sont plus à risque de décéder des suites d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle.**

L'industrie de la pêche et du piégeage présente les plus grands risques, suivie des mines, carrières et puits de pétrole, de l'exploitation forestière et de la construction.

► **Les taux de mortalité fluctuent d'un coin à l'autre du pays.** En 2005, Terre-Neuve comptait en moyenne 11,7 décès par 100 000 travailleurs alors que la moyenne nationale se situait à 6,8 décès par 100 000 travailleurs. L'Ontario comptait le plus grand nombre de décès (412), suivi du Québec (223) et de la Colombie-Britannique (189).

► **La fréquence des décès en milieu de travail à la suite d'un accident ou d'une maladie professionnelle est passée de 5,2 décès par 100 000 travailleurs en 1996 à 6,8 décès par 100 000 travailleurs en 2005.** Voilà qui va à l'encontre de presque tous les autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), où la fréquence des décès en milieu de travail est à la baisse.

► **Les décès des suites d'une maladie professionnelle ont connu une hausse phénoménale.** Le cancer et les maladies associées à l'exposition à l'amiante, entre autres, sont responsables de la **moitié** de tous les décès en milieu de travail. L'amiante pose un problème de taille; le Canada poursuit l'exploitation et l'exportation du minerai alors que plusieurs pays membres de l'OCDE les ont interdites. Étant donné la lenteur de la progression des maladies liées à l'amiante, tout porte à croire que le taux de mortalité continuera d'augmenter.

Le **Centre d'étude des niveaux de vie** est un organisme de recherche national, indépendant et sans but lucratif. Il tente d'améliorer la compréhension des tendances et des facteurs déterminants de la productivité, des niveaux de vie et du bien-être économique et social, au moyen de la recherche.

Si vous souhaitez rencontrer M. Sharpe, veuillez communiquer avec Martha Plaine, au 613-728-4754 ou à l'adresse mlplaine@yahoo.ca. Pour consulter le rapport *Five Deaths a Day: Workplace Fatalities in Canada, 1993-2005*, visitez le <http://csls.ca>.